

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 5 JUIN 2026  
DÉLIBÉRATION N° 2026-49

### PROPOSITION DES CONTRIBUABLES POUR SIEGER A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

NOMBRES DE MEMBRES				CONVOCACTION	
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Présents lors de cette séance	Ayant pris part aux présentes délibérations	Notification aux conseillers municipaux	Affichage
29	29	19	29	29/05/2026	29/05/2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-sept heures zéro minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des Mariages, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Guillaume TADDIO, **Maire**.

Étaient également présents : Eric GERENT, Fanny LAUZEN, Jean-Paul ARNAUD, Cindy LOUVIN, Jessica BONNEAUD-MARBET, Thierry MARBET, Sandrine SOLER, **Adjoint** au Maire ;

Ainsi que : Marie KARL, Michel MAURIN, Catherine CHARMANT, Jean-Marc FISCHER, Emilie BOULINGUIEZ, Johanna DUCIEL, Sabrina CLOP, Robin CESANO, Karine THOMAS, Leslie DUCOTE, Sébastien BLONDEL, **Conseillers Municipaux** ;

Absents représentés lors du vote des délibérations :

Guillaume MATHIEU	qui donne pouvoir à	Guillaume TADDIO
Serge VIAUD	qui donne pouvoir à	Michel MAURIN
Jean-François HILLAIRE	qui donne pouvoir à	Sandrine SOLER
Franck GERENT	qui donne pouvoir à	Eric GERENT
Pascale PIERDOMENICO	qui donne pouvoir à	Cindy LOUVIN
Ghislaine ESCUDER	qui donne pouvoir à	Jean-Marc FISCHER
Thomas BOCCABELLA	qui donne pouvoir à	Jessica BONNEAUD-MARBET
Joël SERAFINI	qui donne pouvoir à	Karine THOMAS
Laurie ASSELIN	qui donne pouvoir à	Leslie DUCOTE
Mathias DAMINLANI	qui donne pouvoir à	Sébastien BLONDEL

Absents excusés, non représentés lors du vote des délibérations :

Néant

Secrétaire de séance :

Johanna DUCIEL



*Service émetteur : Service Urbanisme - Secrétariat du Maire  
Rapporteur : Monsieur le Maire*

VU le Code général des impôts et notamment ses articles 1650 à 1652 relatifs à la composition et au fonctionnement de la Commission communale des impôts directs (CCID) ;

**CONSIDERANT** que la CCID joue un rôle essentiel dans l'évaluation des bases d'imposition locales ;

**CONSIDERANT** que le Conseil municipal doit dresser une liste de 32 personnes dans les communes de plus de 2 000 habitants parmi les différentes catégories de contribuables de la commune et que le directeur départemental des finances publique en désignera 16 (8 titulaires et 8 suppléants) ;

**CONSIDERANT** que la liste proposée doit refléter une diversité de profils (propriétaires, locataires, professionnels, etc.) pour garantir une représentation équilibrée ;

**CONSIDERANT** que les contribuables proposés doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne, avoir au moins 18 ans, jouir de leurs droits civils, être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs de la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission ;

**CONSIDERANT** que la durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.



### « Le Conseil municipal »

**APRES** en avoir délibéré,

- **PROPOSE** au directeur départemental des finances publiques les contribuables suivants pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :

1	Michel PERRAND	17	Véronique D'ALESSANDRO
2	Hélène TOULZE	18	Monique AUBAN
3	Manon MARBET	19	Pascal MANUEL
4	Brigitte GERENT	20	Philippe DUMONT
5	Agnès DUMONT	21	Robert TADDIO
6	Vincent RICHARD	22	Olivier HILLAIRE
7	Baptiste HILLAIRE	23	André LAUTIER
8	Bernard MUS	24	Roger MUS
9	Georges MUS	25	Christiane STROBEL
10	Hélène ULPAT	26	Valérie VAUTE
11	André HUGUES	27	Daniel BOCCABELLA
12	Patricia NICOLAS	28	Vincent BIXQUERT
13	Denis AVIAS	29	Jean-Pierre GIRARD
14	Pascale GIRARD	30	Claude HALADJIAN
15	Michel AUJAMES	31	Alain CAVARD
16	Yves SUFFREN	32	Christiane PASTOR

- **CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre cette liste au directeur départemental des finances publiques pour validation.

Pour copie conforme,

Date de publication, certifiée exécutoire le

La secrétaire de séance,  
Johanna DUCIEL



Le Maire,  
Guillaume TADDIO



**RESULTAT DU VOTE :**

Délégation 2026-49	PROPOSITION DES CONTRIBUABLES POUR SIEGER A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)	Pour :	23	<b>MAJORITE</b>
		Contre :	0	
		Abstention :	6	Karine THOMAS, Joël SERAFINI, Leslie DUCOTE, Sébastien BLONDEL, Laurie ASSELIN, Mathias DAMINIANI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Nîmes (16 Avenue Feuchères - CS 88010 - 30 941 NÎMES CEDEX 09) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication